

**NOTE DE SYNTHÈSE EXPLICATIVE DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE
LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 FÉVRIER 2024**
(décret du 31.01.2013 modifiant le Code de la démocratie locale – article L1122-13 du CDLD)

SÉANCE PUBLIQUE

1. Conseil consultatif de la communication. Remplacement d'un membre.
Synthèse: Suite au décès de Michel CHRISTIANE, il est proposé au Conseil communal de désigner une remplaçante au Conseil consultatif de la communication, à savoir Laura BONAZZA.
2. Conseil consultatif des sports. Remplacement d'un membre.
Synthèse: Suite au décès de Michel CHRISTIANE, il est proposé au Conseil communal de désigner un remplaçant au Conseil consultatif des sports, à savoir Jean-Jacques BLOEMERS.
3. ASBL Royal Golf Club des Fagnes. Désignation d'un administrateur.
Synthèse: Conformément aux statuts de l'asbl Royal Golf Club des Fagnes, il est proposé au Conseil communal de désigner un conseiller en tant qu'administrateur de cette asbl.
4. Programme Stratégique Transversal. Mise à jour.
Synthèse: Il est proposé de prendre acte, dans le cadre du PST, de la version actualisée de ce document. Des actions ont été retirées (commune pas compétente, besoins disparus en cours de mandature, ...) et d'autres ont été ajoutées (prise en compte du PAEDC, de la déclaration de politique communale mise à jour fin 2022, ...).
5. Budget communal 2024. Dépassement de douzièmes provisoires. Ratification.
Synthèse: Il peut être pourvu, dans l'attente de l'approbation du budget, par des crédits provisoires aux dépenses du service ordinaire. Les crédits provisoires ne peuvent alors excéder par mois écoulé ou commencé le douzième du crédit budgétaire de l'exercice en cours. Le Collège communal peut toutefois dépasser les douzièmes provisoires si la dépense est strictement indispensable à la bonne marche du service public moyennant une délibération motivée et ratifiée à la plus proche séance du Conseil communal. Le Collège communal a autorisé un dépassement de crédits provisoires pour la commande de 1.000 litres de mazout pour le chauffage des serres de la rue de la Géronstère. Il est proposé de ratifier cette décision.
6. Subventions 2024. Liste n° 2.
Synthèse: Il est proposé de valider la répartition de l'aide octroyée aux clubs sportifs pour l'occupation des infrastructures du Centre sportif de Warfaaz et du Centre sportif La Fraineuse en 2024. La répartition est identique à celle de l'an dernier. Il est également proposé d'octroyer deux autres subventions : 67.751,68 EUR au Centre culturel conformément au contrat-programme 2023-2027 et 600,00 EUR au Spa Pepinster Volley Club pour l'organisation de deux événements sportifs organisés à Spa en 2024.
7. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Joseph de Creppe. Compte de l'exercice 2023. Approbation.
Synthèse: Il est proposé d'approuver le compte 2023 de la paroisse de Creppe moyennant une légère correction. Le compte, après réformation, présente un boni de 6.414,59 EUR. La Ville n'est pas intervenue financièrement dans le budget 2023.

8. Eclairage avenue Reine Astrid (accotement Nord) - appui Véloroute. Recours à la centrale d'achat d'ORES Assets. Définition des besoins.
*Synthèse: L'aménagement du Véloroute (dossier SPW) avenue Reine Astrid nécessite de redéfinir les nouveaux besoins en matière d'éclairage. L'éclairage de la chaussée (SPW DEEIT) qui se situe sur l'accotement sud est maintenu pour l'éclairage de la chaussée mais ne suffit pas pour sécuriser la nouvelle véloroute.
Le SPW prend en charge les gaines et socles d'attente des poteaux.
L'implantation des poteaux est reprise sur les plans joints au dossier.
L'éclairage de la voie mobilité active est important car il permettra de desservir les citoyens qui se rendent dans les supermarchés ou pôles médicaux. Les élèves de l'école d'Hôtellerie pourront circuler en toute sécurité entre l'établissement et le centre ville.
Rappelons que les maillons cyclo-piétons bénéficieront du même type d'éclairage (RAVEL, Amédée Hesse, Traversée de Spa, ...).*
9. Séance du Conseil communal du 14 décembre 2023. Approbation du procès-verbal.
Synthèse: Par de changement par rapport à la version convenue au cours de la séance précédente.
10. Séance du Conseil communal du 18 janvier 2024. Approbation du procès-verbal.
Synthèse: Par rapport à la version envoyée aux conseillers communaux le 24 janvier: modification de la décision n° 2 (moment de remise du titre de citoyen d'honneur à Jacky Ickx).
11. Communications.
*Synthèse: - Arrêté ministériel (19/01) réformant le budget communal de l'exercice 2024.
- Zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau. Arrêté du Gouverneur (12/01) approuvant le montant de la dotation communale pour l'exercice 2024.
- Rapport annuel de la Commission Locale de l'Energie du CPAS de Spa.*